Quarante-et-uni ème Année — N° 17 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES VENDREDI 17 JANVIER 1896.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 96. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 16 JANVIER 1896

LA RENTRÉE

Le « privilège de l'âge » avait mardi bien fait les choses : la Chambre et le Sénat ont entendu deux intéressants discours et leurs séances ont été présidées par des hommes de valeur,

M. Wallon — plus connu sous le nom de père de la Constitution — a fait naturellement au Sénat l'éloge de celle-ci. Il n'y a point mis de passion. Il a plutôt émis des vœux — il était encore temps le 14 janvier — en faveur d'une meilleure application de son œuvre. Il a dit que le président de la République n'avait rien à envier des prérogatives d'un souverain constitutionnel et il a laissé entendre qu'il ne lui manquait que de se servir de ces prérogatives.

Il a dit que les Chambres pouvaient admirablement mener les affaires du pays à condition d'avoir de bons sentiments l'une pour l'autre et il a laissé entendre que ces sentiments étaient plutôt mauvais.

Il a souhaité enfin le respect de toutes les libertés et il a laissé entendre que quelques-unes pouvaient bien être un peu entamées.

Il a poussé la modestie jusqu'à ne pas faire de sa Constitution le plus grand éloge que l'on puisse lui décerner : celui d'avoir vécu vingt ans sans de trop notables modifications.

Les institutions politiques sont rares chez nous qui atteignent cet âge avancé et nous en venons aisément à croire que pour avoir duré un temps aussi considérable, elles doivent avoir reçu le privilège de l'immortalité.

Fort bon discours aussi à la Chambre, sauf le bel éloge des deux hommes de cœur et d'intelligence que furent MM. de Laubespin et Dietz-Monnin. Il n'est point d'usage au Palais-Bourbon de parler de ceux qui se sont laissés mourir en temps de vacances. Peut-être d'ailleurs, chez nos députés, n'est-il pas très souvent facile, en n'importe quel temps, de faire des oraisons funèbres aussi complètes et aussi documentées que celles des deux sénateurs que M. Wallon a loués mardi.

Quoi qu'il en soit, M. de Maillé a présenté, avec une habile modération, les plus justes demandes.

Ancien commandant des mobiles de Maine-et-Loire, député de ce département depuis 1871, homme d'intelligence ouverte, d'esprit libéral et de façons courtoises, il a fait sourire la Chambre quand il lui a dit finement qu'il allait lui exprimer « une partie des vœux » formés par lui pour la bonne direction des affaires publiques.

Le reste, on le connaissait et il n'était pas besoin qu'un membre de l'extrême-gauche, mettant les pieds dans le plat, criât un peu plus tard : « Le duc d'Orléans ! »

Mais les réclamations formulées par M. de Maillé en faveur de l'agriculture écrasée par les impôts, de l'industrie menacée par les grèves et de la liberté de conscience atteinte par les lois, touchaient à des intérêts permanents du pays, dont le maintien et la défense sont de tous les temps et doivent être réclamés de tous les gouvernements.

Il y a d'ailleurs dans la conclusion des deux discours une intéressante similitude. M. Wallon, républicain modéré, souhaite le respect de toutes les libertés, la pacification des esprits » pour le relèvement de la France. M. de Maillé, royaliste libéral, fait appel à la Chambre afin de chercher les moyens « d'apaiser les passions, de vivre unis en notre pays » pour la prospérité et la gloire de la France.

« Avec l'aide de Dieu ! dit M. de Maillé, et le discours de M. Wallon porte également l'empreinte de ses convictions religieuses... A l'heure où nous sommes, les esprits élevés sont bien près d'être d'accord à la fois sur le but qu'il faut atteindre et sur les moyens qu'il faut employer.

Une importante session commence, où des choses importantes s'accompliront sans doute. Il faut espérer que, parmi les républicains modérés et dans la droite libérale, on comprendra l'extrême nécessité de cet accord.

LA PRÉSIDENCE DU SÉNAT

LA RÉUNION PLÉNIÈRE DES GAUCHES

Paris, 15 janvier. — Une vive animation règne cet après-midi au Luxembourg. La plupart des sénateurs se sont rendus à la réunion plénière des gauches. De nombreux journalistes se tiennent dans les couloirs et discutent les chances des candidats.

On remarque que tous les amis de M. Constans sont là.

« M. Constans a mobilisé toutes ses réserves », disait tout à l'heure, non sans aigreur, M. Loubet.

Après un long débat, un premier tour de scrutin a eu lieu qui a donné les résultats suivants :

MM. Constans, 51 voix; Loubet, 43; Peytral, 27; Bérenger, 23; Magnin, 24; Demôle, 8.

Après ce premier tour, les groupes se sont réunis séparément. MM. Peytral et Demôle se sont désistés, la gauche démocratique, c'est-à-dire les électeurs de M. Peytral, se sont divisés. Dix-huit d'entre-eux ont décidé de donner leurs voix à M. Constans, dix-sept à Loubet, puis on s'est réuni de nouveau.

Un second tour a eu lieu. En voici les résultats :

MM. Loubet, 83; Constans, 60; Bérenger, 24, Magnin, 6.

Ce succès de M. Loubet, dont les chances semblaient hier encore avoir considérablement diminué, a produit une assez vive sensation. On voit qu'en dehors des dix-huit voix de M. Peytral qui, comme nous l'avons dit tout à l'heure, se sont portées sur M. Constans, ce dernier n'a obtenu aucun autre suffrage.

Un troisième tour a lieu en ce moment.

M. LOUBET CHOISI COMME CANDIDAT

Le troisième tour de scrutin vient d'avoir lieu (5 heures); en voici les chiffres :

MM. Loubet, 96 voix; Constans, 78. L'élection de M. Loubet semble donc à peu près assurée.

Il résulte des renseignements que nous avons soigneusement recueillis que si M. Loubet n'avait pas eu pour concurrent M. Constans, il n'aurait pas obtenu la majorité, car nombre de ses collègues avaient été défavorablement impressionnés par sa lettre au *Figaro*.

C'est pour faire échec à M. Constans que beaucoup de sénateurs, assez peu sympathiques à M. Loubet, ont donné *leur suffrage à ce dernier*.

C'est très probablement M. Loubet qui occupera le fauteuil, lorsque l'honorable sénateur du Morbihan M. de Lamarzelle développera son interpellation, samedi, sur l'affaire Dupas-Arton.

Avant la réunion plénière, le groupe de l'Union républicaine, qui s'était réuni et qui présentait M. Bérenger, avait chargé son président d'exprimer, à M. Challemel-Lacour, ses vœux pour le prompt rétablissement de sa santé, un membre de l'extrême gauche nous disait tout à l'heure : Peu d'entre nous prévoyaient le succès de M. Loubet, mais, en tout cas, personne ne prévoyait l'échec de M. Magnin; il semble probable que les amis de ce dernier l'ont desservi, en répétant à tout venant qu'il était le candidat du gouvernement.

Quant à la droite, qui ne s'est point encore réunie, elle se divisera probablement sur les noms de MM. Bérenger et Magnin, ce qui ne modifiera pas le résultat.

M. DRUMONT ET M. HENRY MARET

Dans le *Radical*, M. Henry Maret avait cru devoir se livrer à de violentes attaques contre M. Edouard Drumont; celui-ci lui répond, dans la *Libre Parole* de mercredi matin, par un article qui constitue une exécution en règle. Voici les principaux passages de l'article de M. Drumont, dont nous avons donné hier un résumé :

« M. Maret est un vendu. M. Maret a trafiqué de son mandat. Maret lié avec Arton, vivant dans la familiarité d'Arton, a reçu de l'argent d'Arton pour concilier en faveur d'un projet qu'il savait devoir causer la ruine de milliers de petits épargnistes.

« Cet argent a servi à Maret à payer la dot de sa fille m'a-t-on affirmé; le mari, qui est un homme profondément honnête, a eu cent fois la pensée de restituer cet argent qui était le prix du *stuprum* du père, du déshonneur de l'homme public.

« Ceci est, je crois, est catégorique, simple et precis. Il ne s'agit pas, ici, d'organiser, comme Bourgeois, une diversion profitable aux chéquards en faisant publier des listes plus ou moins vagues ou apocryphes. Il s'agit de répondre à une accusation formelle, spéciale, individuelle, que Maret, s'il a le souci de son honneur, doit porter devant la cour d'assises.

. . . . . .

« Invité des dîners d'Arton, Maret pouvait-il ignorer, les négociations dont Arton était chargé?

« Député et journaliste à la fois, Maret pouvait-il ignorer les scandaleuses manœuvres dont les couloirs de la Chambre avaient été le théâtre ? Pouvait-il ignorer ce qui faisait l'objet des conversations de tout Paris, ce qui était le secret de Polichinelle ?

« Le plus naïf des vignerons de Sancerrois répondrait hardiment : « Non. Cet homme savait ce qu'il faisait et pourquoi il le faisait. »

« Les apparences m'accusent rénondra Maret, mais j'étais sincère, j'avais foi dans l'entreprise; j'étais un des croyants de de Lesseps; je ne prévoyais pas la ruine. »

« Vous mentez, Maret, comme lorsque vous affirmez dans le *Radical* que j'ai vendu 200 parts de la *Libre Parole*. Voilà ce que vous écriviez au mois de mars 1887 :

« M. de Lesseps est un homme heureux; il a percé un isthme, ce qui lui a rapporté beaucoup de gloire, beaucoup d'argent et un fauteuil à l'Académie Française, car on sait que, pour faire partie de cette réunion littéraire, il n'est rien de tel que de n'avoir jamais écrit.

« M. de Lesseps est en train de ne pas percer un autre isthme, ce qui lui rapporte encore beaucoup d'argent et l'admiration des gogos, laquelle ne tardera pas à se changer en fureur quand Panama aura englouti leurs dernières économies. »

« Que s'était-il passé entre le mois de mars 1887 et le mois d'avril 1888 ? Vous avez rencontré Arton, vous avez été dîner chez lui et vous vous êtes vendu à lui.

« En ce qui me concerne ma conviction est faite. »

Et M. Edouard Drumont termine ainsi : « Si M. Henry Maret veut que nous nous expliquions définitivement ensemble, qu'il me donne rendez-vous devant le jury. »

La parole est à M. Maret pour se disculper de ces sanglantes accusations.

La réponse de M. H. Maret à M. Drumont

Paris, 15 janvier. — Dans le *Radical*, M. Maret se borne à répondre à l'accusation de M. Drumont :

« Il ne me plaît pas de descendre à nouveau dans cette boue. »

L'affaire Lebaudy

Le cas de M. Saint-Cère

Paris, 15 janvier.— M. Clément, commissaire aux délégations a reçu, ce matin, dans son cabinet, la visite de M. Pierre de Lano, qui venait lui confirmer les accusations portées par lui dans l'*Evénement* d'hier, contre M. Saint-Cère.

Tous deux se sont rendus chez M. Meyer à qui M. de Lano a renouvelé ses déclarations.

M. Pierre de Lano accuse formellement M. Saint-Cère d'avoir rendu à l'Allemagne des services intéressés.

Un des amis de M. de Lano a acquis cette conviction en Allemagne, où il aurait vu des lettres de M. Saint-Cère entre les mains de M. Paul Lindau, et d'une madame Parlaghi, touchant de très près à Guillaume II. Ces lettres seraient relatives à la création en France d'un courant d'idées favorables à l'abandon de l'Alsace-Lorraine. M. Saint-Cère y demande trente mille francs.

M. Pierre de Lano a produit divers documents à l'appui de ses dires.

A la suite de sa déposition M. Meyer s'est fait amener M. Saint-Cère qu'il a longuement interrogé. Il a également entendu Chiarisolo, de Cesti et de Labruyère.

Côté des dames

Dans la matinée, Mme Séverine, accompagnée d'un avocat, se présentait spontanément chez M. Meyer. Elle fait des démarches, dit-on, pour obtenir la mise en liberté prochaine de M. de Labruyère.

Le juge a également reçu aujourd'hui la visite de Mlle de Marsy, à laquelle il a posé diverses questions.

Les avocats

Sauf Chiarisolo, les inculpés ont déjà choisi leurs avocats : MM. Jallemier pour de Cesti, Cornet pour de Civry, Clunet pour Labruyère et Decori pour Rosenthal.

L'autorisation ne leur a pas encore été donnée de voir leurs clients.

M. de Civry a pu recevoir la visite de son frère, le baron Joseph, et quelques-uns de ses collaborateurs.

A Maisons-Laffitte

M. Bernard, comme nous l'avions annoncé, s'est rendu ce matin, à Maisons-Laffitte, où il a levé les scellés chez Max-Lebaudy et procédé à un examen minutieux des papiers et livres saisis.

Il n'est rentré que ce soir.

La banqueroute Balensi

Le tribunal de commerce a conclu à la transformation de la banqueroute simple Balensi en banqueroute frauduleuse.

L'état de l'Instruction

Un journal radical persiste à annoncer, contrairement à ce qu'on déclarait hier, que l'instruction entre dans une phase nouvelle et qu'après avoir pris le temps de dépouiller complètement les papiers saisis, M. Meyer fera procéder à d'autres arrestations déjà décidées dans son esprit.

Nous avons déjà dit ce qu'il fallait retenir des informations de cette feuille alarmiste.

Dans la coulisse

Paris, 15 janvier. — Le fait que l'instruction relative aux affaires Lebaudy semble subir un temps d'arrêt était assez vertement commenté aujourd'hui dans les couloirs. On se demandait si en présence des développements inattendus de l'affaire, on n'allait pas faire la part du feu et se contenter des résultats obtenus.

M. Georges Berry qui, comme on dit vulgairement attacha le grelot de cette affaire, ne partage pas ces craintes.

J'ai la conviction, nous a-t-il dit qu'on ira jusqu'au bout. Les morceaux qui restent sont gros mais on les avalera. Et si on faisait mine de s'arrêter la tribune n'est pas faite pour les chiens, j'y monterais.

M. Georges Berry ajoutait que les personnes compromises ou à la veille de l'être se démenaient d'extraordinaire façon.

— J'ai encore reçu ce matin, disait-il, une douzaine de lettres de menaces plus étranges les unes que les autres, quant aux sollicitations je ne les compte plus.

Les relations de Jacques Saint-Cère avec l'Allemagne

Paris, 15 janvier. — A propos de l'instruction sur l'affaire Lebaudy, le *Figaro* dit qu'il ne faut pas préjuger du calme actuel, que l'instruction est terminée, ou même assoupie. On se tromperait grossièrement.

Ce journal a obtenu, au Ministère de la Guerre, la confirmation qu'aucun officier n'est compromis dans l'enquête sur l'affaire Lebaudy.

Le Gaulois reçoit de Francfort un télégramme reproduisant une déclaration de Mme Vilna Parlaghi, très liée avec l'Empereur Guillaume et relative à M. Rosenthal, dit Jacques Saint-Cère.

Ce dernier lui aurait exprimé, à Paris, le désir d'obtenir une audience de l'Empereur d'Allemagne. M. Saint-Cère, lui aurait, sans doute, offert de lui faire donner la croix de la Légion d'honneur.

LES SORCIÈRES

Pour prouver l'ignorance et le fanatisme des siècles passés, la presse anticléricale a souvent allégué le traitement que nos ancêtres infligeaient aux sorcières

Les sorcières étaient, s'il faut en croire les écrivains « éclairés et tolérants » de notre époque, d'inoffensives créatures, que les catholiques de jadis persécutaient et faisaient brûler sans rime ni raison.

La science historique a remis les choses au point. Elle nous montre que, dans bien des cas, les sorcières étaient des empoisonneuses publiques, dignes des plus grands châtiments.

Il y a trois jours, à Gand, un jeune érudit parisien, M. Funck-Brentano, bibliothécaire de l'Arsenal, faisant une conférence au *Cercle artistique et littéraire*, a examiné la question de la sorcellerie au XVIe siècle.

Nous découpons, dans le compte-rendu que la *Flandre libérale* consacre à la conférence de M. Funck-Brentano, un passage des plus significatifs.

« L'érudit bibliothécaire s'est tout d'abord étendu sur le profond engouement qui poussait la haute société de cette époque vers la magie et la sorcellerie. Elle avait une foi absolue dans les sciences occultes. En l'année 1877, à Paris seul, 64 personnes disaient la bonne aventure et avaient de ce métier! Elles comptaient dans leur clientèle les personnages les plus puissants et il nous est rapporté que les sorcières, pour aller au sabbat, se frottaient d'un onguent qui les faisait tomber en état de catalepsie.

» Mais ce serait une erreur de croire que leur art fût tout à fait innocent... Elles se rendaient souvent coupables des crimes qui dépassent en horreur tout ce qu'il est possible d'imaginer. M. Funck-Bruntano s'est occupé particulièrement du grand procès d'empoisonnement, dans lequel fut impliquée la nécromancienne La Voisin. Cette affaire sensationnelle qui amena l'arrestation de 442 accusés, révéla que les sorcières les plus célèbres de ce temps vendaient en quelque sorte le Poison à bureau ouvert et organisaient certaines cérémonies qui donnent une pitoyable idée des mœurs du temps.

» Tous ceux qui avaient intérêt à se débarrasser d'un mari, d'une mère, d'un père, venaient consulter ces mégères. Il résulte de témoignages irrécusables, qu'elles faisaient dire ce qu'on appelait des « messes noires, » pendant lesquelles les prières rituelles furent récitées sur le corps de la personne qui avait recours à cet étrange office divin. Un enfant était égorgé par le prêtre qui coopérait à cette scène abominable. Le sang était mêlé à celui d'une chauve-souris, ainsi qu'à d'autres matières, au moyen desquelles une sorte d'hostie était confectionnée. Voilà des détails qui furent mis au jour par le procès de la Chambre ardente, que présida un justicier d'une grande intégrité, La Reyme. »

Nous ne voulons pas affirmer, certes, que toutes les prétendues sorcières, condamnées dans le courant des siècles passés, fussent des criminelles du genre de la Voisin.

Mais le morceau que nous venons de citer, nous montre à quelles pratiques ces peu intéressants personnages se livraient généralement. Et l'on conçoit dès lors qu'on ait poursuivi avec une inflexible rigueur les gens qui se livraient à un métier aussi suspect.

L'étude à laquelle s'est livré le savant bibliothécaire de l'Arsenal, fait ainsi bonne justice d'un préjugé calomnieux que les détracteurs systématiques du temps passé avaient réussi à accréditer.

L'INSURRECTION CUBAINE

Madrid, 15 janvier. — On mande de la Havane au *Heraldo* que le chef insurgé Maximo Gomez a incendié des villages, à 30 kilomètres de la Havane, et a attaqué Bejugal, à 25 kilomètres de cette même ville, il a détruit un pont, mais a été repoussé.

Le chef Maceo continue à parcourir la province Pinar del Rio. Il est entré au port de Colonna, où se trouvait le préfet de la province. qui a réussi à s'embarquer sur une canonnière. De petits groupes d'insurgés se trouvent à vingt kilomètres de la Havane.

New-York, 15 janvier. — Une dépêche de la Havane annonce que les communications par le télégraphe et par *chemin de fer sont coupées au sud de cette ville. On* entend la canonnade près de Bejugal, à seize milles vers le sud, et l'inquiétude est grande. On suppose que le général Linares est aux prises avec Maximo Gomez dans le voisinage de Salutad.

Madrid, 15 janvier. — Une dépêche de la Havane à l'*Imparcial* annonce que les insurgés continuent leur mouvement dans la province de Pinar del Rio. La bande du chef insurgé Nunez, qui forme l'avant-garde de Maceo, se dirigerait vers Guana-Mantua.

UNE RÉVOLTE AU TONKIN

Prochain départ de troupes

Une dépêche de Marseille porte que samedi partiront à bord du *Cachemiré* un millier d'officiers, sous-officiers et soldats destinés à opérer dans le Yen-Thé, province du Tonkin, sous le commandement du général Bodds.

La révolte dans le Yen-Thé a été provoquée, *on le sait*, par l'ancien chef de bande De-Than qui, après s'être soumis, s'est de nouveau insurgé, refusant de venir à Hanoi consacrer officiellement sa soumission et rendre les armes de ses partisans.

Le De-Than s'est plaint que les autorités françaises, pour se débarrasser de lui et de son influence, aient corrompu des indigènes pour tenter de le tuer, une première fois par la dynamite, une seconde fois par le poison.

M. Marcel Monnier, célèbre explorateur qui vient de séjourner au Tonkin, adresse au *Temps* le récit d'une visite qu'il a faite au De-Than chez lui, à Hu-Thué :

« Tout en tâtant du bout des lèvres les rafraîchissements que nous inflige l'hospitalité du De-Than, je regarde l'homme vêtu d'une tunique de soie pure et, comme toute, infiniment plus recherché dans sa tenue, beaucoup plus propre que ne le sont les neuf dixièmes de ses compatriotes. Trente à trente-cinq ans bien pris dans sa petite taille, les traits plutôt réguliers, mais durs. Physionomie impénétrable que rendent plus inquiétante encore de petits yeux presque toujours à demi-clos.

» Il semble qu'il lui faille un effort douloureux pour soulever ses paupières charnues et trop lourdes. C'est à peine, si de loin en loin, un regard furtif mettait une lueur sur *cette face* de mort. En définitive une de ces têtes qu'on n'aimerait pas rencontrer au coin d'un bois.

L'interview n'a pas duré plus d'un quart d'heure. Encore est-il difficile d'appeler cela une interview. Le de Than est un taciturne et les seules questions que j'eusse désiré lui poser seraient très probablement restées sans réponse. J'aurais cependant été bien aise de savoir où est passé le reste de la bande.

» Le de Than dispose de 150 ou 200 hommes. Nous n'en avons aperçu, besognant aux champs, qu'une demi-douzaine et à peu près autant musant dans le village. Où donc sont les autres ? En voyage ou à la promenade ? On quelques soient allés prendre l'air, il est à présumer qu'ils ne reviendront point au gîte les mains vides. C'est là l'inconvénient de ces soumissions équivoques. Le chef en est quitte pour demeurer tranquille au logis, tandis que ses gens vont chercher fortune.

» Ils n'opèrent plus en bande, mais isolement: le résultat est le même. L'autorité se plaint d'un manvais coup, le soumissionnaire jure ses grands dieux qu'il n'est pour rien dans l'affaire; si le coupable est un de ses hommes, celui-ci a agi sans son aveu, ce que, pour sa part, il déplore de tout son cœur.

» Ensuite, comment se fait-il que tous ces individus ayant fait leur soumission, soient encore si bien armés ? Le De Than a paraît-il fait observer que, s'il ne rendait point ses armes c'est qu'il en avait besoin pour sa défense personnelle. Ce brigand craint les voleurs. »

LA QUESTION DU TRANSVAAL

Un discours de M. Stanley

Londres, 15 janvier.— M. Stanley, parlant hier dans un club politique à Londres, a dit que la faute de Jameson avait eu pour résultat de faire connaître les vues de l'Allemagne sur le Transvaal.

Le pays devrait lui en être reconnaissant. L'orateur a exprimé l'espoir de voir se rétablir l'ancienne amitié avec la France, dont le système de gouvernement démocratique a beauconp de rapport avec celui de l'Angleterre et qui diffère essentiellement de celui de l'Allemagne.

Les armements britanniques

Londres, 15 janvier. — Le *Times* dit :

« L'amirauté a invité les principales maisons de construction maritime du royanme à soumissionner pour la construction et la mise immédiate sur chantier de dix autres croiseurs.

» La construction de ces navires serait répartie entre cinq maisons, et on croit qu'ils seront construits dans l'espace d'un an.

» L'amirauté demande pour ses ordres la priorité sur les ordres privés. »

M. Cecil Rhodes en route pour l'Angleterre

Le Cap, 15 janvier. — M. Cecil Rhodes, l'ancien ministre anglais du Cap, directeur de la Compagnie à charte du Sud-Africain, s'est embarqué aujourd'hui se rendant en Angleterre.

Prétoria, 15 janvier. — L'arrangement final intervenu entre sir Hercule Robinson et le président Krüger porte que Jameson et ses officiers seront conduits comme prisonniers en Angleterre pour y être jugés.

Les hommes de l'expédition seront remis au gouvernement anglais qui les enverra où il voudra, et se comportera vis-à-vis d'eux comme il croira devoir le faire. Sir Hercule Robinson et le gouverneur du Natal, sir Hutchinson quittent Prétoria ce soir.

Sir Hutchinson, dans une entrevue avec le président Krüger, lui a témoigné son admiration pour sa magnanimité et son indignation contre les envahisseurs.

Les Boërs ont quitté Johannesburg pour Prétoria : ils réclament à grands cris du président Krüger une protestation formelle contre toute apparence de suzeraineté britannique.

LES ITALIENS EN AFRIQUE

Londres, 15 janvier. — On télégraphie d'Odessa au *Daily Graphic* :

« La Russie étudie avec soin les intentions du général Baratieri en Ethiopie. Le gouvernement du tsar n'a encore fait aucune représentation directe au cabinet italien, mais on croit savoir, dans les cercles officiels, que le prince Lobanof a exprimé ses vues au chancelier allemand afin que l'Allemagne puisse avertir son alliée du danger qu'elle courrait en cherchant à porter atteinte aux intérêts du Négus. »

Londres, 15 janvier.— Le bruit court à nouveau avec persistance que l'Angleterre accorde à l'Italie l'autorisation de faire passer des troupes par Zeilah.

Le correspondant de la *Pall Mall Gazette* à Rome télégraphie même que la cession de Zeilah par l'Angleterre à l'Italie a été communiquée officiellement.

L'Italie ne profitera de cette session que pour faire une expédition dans Harras, à moins que le général Baratieri ne réussisse pas à battre les cnoans.

Dans les cercles officieux on s'attend à des protestations de la part de la France auprès de l'Angleterre, à moins qu'une compensation ne lui ait été accordée au cours des conférences relatives au règlement de l'affaire du Siam et du Haut-Mékong.

Nous reproduisons ces bruits sous toutes réserves.

Rome, 15 janvier. — L'*Agence Nationale* publie la dépêche suivante :

« Le général Baratieri aurait porté son quartier général à Malkai, à une dizaine de kilomètres d'Adaganius. Le général Arimondi serait arrivé à Gélibetto, au nord-ouest de Makalé, et le colonel Albertone au nord-est de cette place.

» Les trois colonnes sont reliées à Adigrat par un télégraphe établi pendant leur marche.

» Un nouveau bruit trouve également quelque crédit : le gros de l'armée Choanne aurait abandonné ses campements autour de Makallé et marcherait en deux colonnes ayant pour objectif Adoua, à l'ouest d'Adigrat et Axoum, au nord-est de Makeile, dont le siège est continué par un corps d'investissement qui ne comprendrait plus que quelques milliers d'hommes; mais ce bruit n'a reçu aucune confirmation officielle. »

Les faillites aux États-Unis en 1895

Le nombre des faillites déclarées aux Etats-Unis pendant l'année 1895 s'est élevé d'après les statistiques dressées par le *Bradstreets'* à 13.013, soit 2,2 0/0 de plus qu'en 1894, année pendant laquelle il avait été enregistré 12.721 faillites sur tout le territoire de l'Union. Voici du reste la statistique des huit dernières années :

ANNÉES	NOMBRE DES FAILLITES États-Unis dont	à New-York
1895. . .	13.013	577
1894. . .	12.721	642
1893. . .	15 560	815
1892. . .	10 270	778
1891. . .	12.394	663
1890. . .	10.673	547
1889. . .	11.719	673

A la seule exception de 1893, le nombre des faillites en 1895 a donc été le plus élevé de la période. Un accroissement dans la seconde année qui suit une crise commerciale est une exception, comme le fait remarquer *Bradstreets'*. Pendant la panique de 1884 le nombre total des faillites a été de 11,620 ; dans l'année suivante il a fléchi à 11.116 et en 1886 à 10,568. L'année 1891 a été marquée pendant la plus grande partie par la dépression des affaires qui a été la conséquence de la suspension Baring et peut être considérée comme une année de crise ; mais dans l'exercice suivant le nombre des faillites s'est abaissé de 17 0/0 L'année 1892, la seconde après le crack Baring correspond donc à 1886 la seconde qui a suivi une période de panique commerciale. Mais en 1895 nous voyons encore s'accroître le nombre des faillites, car elle a été marquée par des complications financières qui ont tenu en échec le relèvement des affaires et ont laissé des déceptions à notre industrie des soieries en particulier.

Cependant ou remarquera que la ville de New-York en particulier a fait exception et que l'année 1895 a été marquée pour elle par une amélioration très sensible.

Voici pour New-York et pour l'ensemble du territoire des Etats-Unis, le montant du passif et celui de l'actif total des faillites déclarées pendant les huits dernières années :

ANNÉES	ACTIF États-Unis dollars	ACTIF New-York dollars	PASSIF États-Unis dollars	PASSIF New-York dollars
1895.	88.115.530	7.535.725	158.842.445	18.100.379
1894.	79.755.067	9.719.620	149.595.434	20.368.813
1893.	262.417.532	35.439.412	402.427.818	58.599.328
1892.	54.774.406	5.580.550	108.505.248	18.593.254
1891.	102.893.000	6.624.000	193.177 000	21.894.000
1890.	92.755.622	21.040.983	175.022.836	36.703.413
1889.	70.599.769	4.086.739	140.759.490	10.539.060

Le passif total des faillites de 1895 a dépassé de 9 millions, soit 6 0/0 celui de 1894, et l'actif de 8 millions de dollars, soit un peu plus de 10 0/0 celui de 1894 : on peut donc, de ce côté, enregistrer une légère amélioration qui s'est manifestée surtout pendant les quatre ou cinq derniers mois avec des affaires plus actives et un relèvement des prix. La situation économique générale de la République américaine tendait donc à redevenir meilleure et

BOURSE DE PARIS DU 16 JANVIER 1896

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cour de clôt
101 67	3 0/0.....	...	...	101 65	101 65	101 52
106 67	3 1/2 0/0.....	...	...	106 67	106 67	106 70
...	Banq. de France	...	...	...	...	...
...	B. d'Escompte.	...	...	...	...	...
765	Banq. de Paris.	...	...	772	773	769
689	Crédit Foncier.	...	...	690	690	690
762	Créd. Lyonnais	...	...	770	768	772
...	Crédit Mobilier.	...	...	...	...	...
4170	Lyon.....	...	...	...	...	...
1780	Nord.....	...	...	...	...	...
...	Panama.....	...	...	...	...	...
3215	Suez.....	...	...	3220	3225	3225
60 5/8	Extérieure.....	...	...	60 1/2	60 3/8	60 15/16
83 90	Italien.....	...	...	84 15	84 15	84 25
25 1/4	Portugais.....	...	...	25 3/8	25 3/8	25 1/2
401 3/16	Rengrois.....	...	...	...	...	...
544 62	Egypte.....	...	...	...	...	518 75
20 93	Turc.....	...	...	21 15	21 17	21 15
573 75	Banq. Ottomane	...	...	577	575	575
410	Lots turcs.....	...	...	...	102 50	102 37
101 99	Russe consolidé	...	...	...	101 50	101 85
89	Russe nouveau.	...	...	89 05	89 25	89 20
85 62	Russe Orient...	...	...	85 70	85 85	85 75
748	Autrichiens.....	...	...	730	728	727
227	Lombards.....	...	...	...	230	230
96	Nord Espagne..	...	...	...	97	97
132	Saragosse.....	...	...	...	132	132
...	Méridionaux.....	...	...	...	...	545
401 25	Rio-Tinto.....	...	...	410	408 75	406 25
...	Tharsis.....	...	...	...	124 50	121 25
160	Alpines.....	...	...	...	...	153
...	Câbles.....	...	...	...	522	522
...	Imperial.....	...	...	...	497	495
497	Dynamite.....	...	...	...	...	...
...	Mobilier espag.	...	...	...	...	...
462 50	Tabacs turcs...	...	...	...	465	465
...	Rouhaix-T. 1893	...	...	...	...	...
...	Fens. d'Autriche	...	...	...	...	...
...	3 0/0 nouveau..	...	...	...	...	...
...	Mésaux.....	...	...	...	...	...
...	Consolidés.....	...	...	...	...	...
...	Russe 1880.....	...	...	...	...	...
...	Cuz.....	...	...	...	...	...
...	1 on 1e lgne.)	...	...	...	...	...
...	Midi.....	...	...	...	...	...
...	Nord (obligat.).	...	...	...	...	...
...	Orléans.....	...	...	...	...	...
...	Ouest.....	...	...	...	...	...
...	Anglais.....	...	...	...	...	...
...	Autriche or....	...	...	...	...	...
...	Belge 3 0/0.....	...	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens.	...	...	...	...	...
...	Lille 1880.....	...	...	...	...	...
...	Lille 1883.....	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon..	...	...	...	...	...
...	V. de Roubaix..	...	...	...	...	...

Cours de clôture au comptant du 16 janvier

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
101 20 ./.	3 0/0	101 60 ./.
100 40 ./.	3 0/0 amortissable.....	100 65 ./.
106 60 ./.	3 1/2 0/0 1893.....	106 55 ./.

BOURSE DE LILLE DU 16 JANVIER 1896

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 60, r. 400	...	416 50	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	01 50	501 50	Bains Lillois..	...	500 ..
» 68, r. 500	...	513 ..	Union lin. N.	...	140 ..
» 77, r. 500	...	505 ..	Gaz de Wazem	...	516 ..
» 84, r. 400	...	404 ..	Ch. d. fer Econ.	...	495 75
» 84, 1/4....	...	406 ..	Denain Anzin.	...	535 ..
» 87, r. 400	...	404 ..	Cambrésis..	...	315 ..
» 93 r. 500	498	498 ..	CHARBONNAGES		
» ... 1889	...	44 50	Aniche, 125....	...	9000 ..
» aix. 1893	...	505 ..	Anzin, 100 d.	...	4300 ..
Am.	...	418 ..	Blanzy.....	...	1870 ..
Dép. du Nord	406 75	406 75	Bruay.....	...	186 50 ..
Tourcoing 1878	...	505 ..	Bully-Gren., 6	1990	1990 ..
Armentiér. 86	...	508 ..	Campagnac...	...	600 ..
Doual, libérée	...	508 25	Carvin.....	...	1820 ..
Valendennes.	...	950 ..	Courrières, 40	...	4300 ..
Verley, Decr.	...	1390 ..	Crespin.....	...	90 ..
Cie Platel et Cie	...	340 ..	Douchy.....	...	795 ..
Crédit d. Nord	...	581 25	Dourges.....	...	7675 ..
H. Devilder..	...	1035 ..	Drocourt, 125	...	4725 ..
Banq. rég. Nord	...	500 ..	Escarpelle.....	...	2350 ..
Cie Esc. Roub.	...	...	Epinac.....	...	660 ..
Gaz de Wazem	...	515 ..	Flers-Fayaucourt	360	360 ..